

# Dans les familles arabes, les familles abandonnent l'innocent objet de leur "déhonneur"

écrit par Thérèse Zrihen-Dvir | 7 février 2023



Dans la société arabe, les naissances hors mariages sont

considérées comme un déshonneur pour la famille. C'est pourquoi les filles-mères sont en danger. En effet, **pour laver leur déshonneur, les familles arabes préfèrent le plus souvent tuer la mère et l'enfant.** L'honneur de la famille a plus de prix que la vie d'une jeune femme.

« **Ce sont les enfants dits du péché !** » explique sœur Denise. Cette dernière fait partie de la congrégation religieuse des Filles de la Charité. Cette communauté, fondée par saint Vincent de Paul, est présente dans la cité de la Nativité depuis 1885.

Le charisme spécifique des Filles de la Charité réside dans l'aide aux plus démunis : les pauvres, les orphelins, les malades... À Bethléem, elles s'occupent des enfants abandonnés au sein d'une crèche qui accueille des jeunes bambins de 0 à 6 ans. Ils proviennent de tout le territoire tenu par l'autorité palestinienne : Jénine, Hébron, Naplouse ou Jéricho.

**Avec l'aide d'employés laïques, sœur Denise offre à ces orphelins palestiniens une attention toute particulière.** L'objectif : leur permettre de se développer physiquement et moralement dans un cadre aimant. Des activités spécifiques sont prévues selon les différents âges. Une maternelle a été ouverte pour les plus grands.

**Certains enfants chanceux sont choisis et envoyés dans des familles d'accueil, les autres non placés sont admis à partir de six ans dans des institutions qui s'en occuperont jusqu'à leur maturité.** « Chaque départ est un déchirement. Et nous faisons en sorte de continuer à avoir de leurs nouvelles de loin en loin. Yassin, un enfant recueilli à sa naissance, aujourd'hui âgé de 18 ans, est venu il y a quelques mois nous offrir son premier salaire destiné à ses frères et sœurs orphelins », assure sœur Denise.

**Sans l'action des Filles de la Charité, des centaines**

d'orphelins se retrouveraient dans la rue ou, pire, seraient tués. Si la communauté travaille avec les services sociaux de l'autorité palestinienne, elle ne reçoit d'elle aucune subvention. Son fonctionnement dépend quasi exclusivement des dons de particuliers.

Pendant la période de célébration de la Nativité du Christ, les sœurs appellent à l'aide pour financer le matériel nécessaire pour les orphelins et payer les salaires des nombreux employés qui composent l'équipe éducative et médicale de la crèche.

*La crèche de la Sainte Famille, accueille depuis 130 ans des enfants abandonnées, pris en charge par des religieuses de l'ordre des sœurs de la Charité de Saint Vincent de Paul. C'est en 1885, en Judée et Samarie – Cisjordanie que se sont installées les Sœurs de Saint Vincent, répondant à l'appel de l'évêque de Bethléem pour se mettre au service des plus nécessiteux.* Cette institution catholique a ouvert un dispensaire dans une petite maison et s'est vite retrouvée à s'occuper d'enfants abandonnés, meurtris par les abus, ou encore issus de l'inceste. Leur vocation première : l'assistance aux malades. Dès 1894 l'hôpital de la Sainte Famille voit le jour, suivi de La Crèche, qui s'est finalement imposée à la communauté.

– C'est là qu'il faut investir, s'insurgea Brigitte. Bâtir un orphelinat ne servira à rien et coûtera une fortune que nous n'avons pas et qui de surcroît, ne fait plus fonction. Admettons que le contenu de la malle couvre l'achat du terrain... Il faut que l'église contribue et Israël aussi. Crois-moi, ces derniers ont d'autres chats à fouetter qu'à verser leurs deniers dans la construction d'un abri pour orphelins palestiniens ou autres. Où allons-nous trouver le reste ? Te dire, je n'ai nulle envie de me frotter à ces palestiniens qui, pour laver l'honneur de leur famille, sont capables de tuer la mère et son enfant. Parle-moi de compassion, de tolérance et de passion pour l'humanité. Nous

roulons dans le vide, ma chère amie, autant l'admettre », conclut Brigitte.

– Que devons-nous faire à ton avis ? Je ne veux pas de cet argent pour mes propres besoins. Je comprends que j'avais en effet misé sur la contribution de l'église et des Israéliens. La réalité ici dépasse de très loin ce que j'avais imaginé », répondit Catherine, les traits tirés et las après leur entrevue avec le presbytère.

Extrait de l'œuvre « **Passion et Compassion** » de Thérèse Zrihen-Dvir, en vente chez l'auteur.